

LA FRANCE DEBOUT



JUILLET
AOÛT 2016
N°13

La revue bimestrielle de DEBOUT LA FRANCE

Prix : 2€



**CET ÉTÉ,
RETROUVEZ
LA CARAVANE DES
JEUNES SUR LES
PLAGES DE FRANCE !**

pages 4-5

ÉDITO

VASTE PROGRAMME...

Moins de trois cents jours nous séparent encore du premier tour de l'élection présidentielle de 2017. Moins de trois cents jours avant ce rendez-vous entre le peuple français et son destin. Moins de trois cents jours avant une échéance essentielle pour notre pays, capitale pour notre mouvement, puisque, en vertu de la réforme constitutionnelle de 2000, des élections législatives suivront immédiatement et que Debout la France, qui présentera des candidats dans toutes les circonscriptions, entend y jouer pleinement son rôle et sa carte.

Nous sommes donc en campagne, et nous y sommes entrés lorsque Nicolas Dupont-Aignan, le 15 mars dernier, s'est déclaré candidat à la magistrature suprême. Pourquoi notre

président s'est-il refusé à passer par le filtre d'on ne sait quelles primaires, de la droite, du centre, de la gauche, de l'extrême-gauche, de l'extrême-droite, de l'arrière-cour, de l'arrière-boutique ou des arrière-pensées ?

C'est que les primaires ne sont pas, contrairement à ce que l'on nous affirme, l'expression même de la démocratie, mais son utilisation, son travestissement, son dévoiement et finalement leur confiscation par la politique politicienne. Chassés par la grande porte en 1958, les partis sont rentrés par la petite fenêtre de la cuisine pour revenir à leurs vieilles recettes. Les diverses primaires dont ils ont défini les règles, dont ils se sont arrogé l'organisation, dont ils assurent le déroulement, donnent et

(Suite page 8)

SOMMIES-NOUS

La violence meurtrière du terrorisme leur aurait-elle enfin ouvert les yeux ? Depuis quelques temps, et notamment depuis le carnage de Nice, le Président de la République et le Premier ministre ne cessent de répéter que « nous sommes en guerre » sans se donner, sans nous donner les moyens de la gagner.

C'est pourquoi, le 18 juillet, Nicolas Dupont-Aignan déposait une motion de censure contre le gouvernement en même temps qu'il proposait une liste de vingt-cinq mesures d'urgence pour lutter victorieusement contre le terrorisme assasin.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la lettre qu'il adressait en ce sens à ses collègues députés :

« La France est en guerre contre le groupe Etat islamique. Elle est en train de la perdre.

J'ai cru que le Conseil de Défense, réuni trois fois depuis vendredi, allait prendre les mesures qui malheureusement n'avaient pas été décidées au lendemain du Bataclan pour assurer la sécurité des Français. Il n'en a rien été. Le gouvernement est à la fois auto-satisfait et paralysé. Pire, il refuse tout débat démocratique et veut culpabiliser les dirigeants politiques qui osent poser des questions et font des propositions.

Nul ne peut promettre d'empêcher tout attentat, mais nul ne peut plus se taire face à l'impuissance du pouvoir exécutif. C'est pourquoi j'ai écrit à chacun des députés.

Devant la gravité de la situation, j'appelle mes collègues parlementaires à signer une motion de censure afin de sanctionner le gouvernement et d'obliger le Président de la République à prendre les mesures qui s'imposent pour lutter contre le terrorisme.



Dès samedi, le gouvernement aurait dû prendre dix mesures immédiates comme :

1. L'intensification de notre lutte contre l'Etat islamique en Syrie, en Irak et en Libye, en pesant sur nos alliés qui devraient être davantage solidaires de la France ;
2. La mise en place d'un véritable contrôle des frontières nationales et la suppression des accords de Schengen ;
3. L'arrestation immédiate des djihadistes de retour de Syrie en application de l'article 411-4 du Code Pénal qui prévoit une peine de 30 ans de détention criminelle pour des actes d'intelligence avec l'ennemi que celui-ci soit un Etat ou une organisation qui agit contre la France ;
4. L'expulsion immédiate de tout étranger condamné à une peine criminelle ou délictuelle ;
5. L'expulsion immédiate des fichés S étrangers ;
6. L'assignation à résidence loin de leurs domiciles ou la mise en place du bracelet électronique pour des individus fichés S pour radicalisation selon leur dangerosité (loi du 20 novembre 2015) ;
7. L'arrestation de tous les individus qui se livreraient,

FAISONS



EN GUERRE ?

de près ou de loin, à une apologie des actes terroristes (notamment sur les réseaux sociaux)

8. *L'autorisation du port permanent de l'arme 24h/24 et 7j/7 pour les personnes habilitées (policiers, gendarmes, douaniers, militaires...) susceptibles de riposter en temps réel à une attaque terroriste ;*
9. *La fermeture des mosquées où est prêchée la haine ;*
10. *Le renforcement de la protection de zones identifiées comme des cibles privilégiées des terroristes.*

Je demande par ailleurs au gouvernement de prendre quinze mesures à moyen-terme comme :

1. *Le renforcement des moyens de nos armées et de nos forces de l'ordre (pour recruter les 70 000 militaires dont les postes ont été supprimés entre 2007 et 2014) ;*
2. *La création d'une Cour de Sûreté de l'Etat pour les affaires terroristes afin de mettre en œuvre une justice d'exception (procédures accélérées et aucune remise de peine possible) ;*
3. *La création d'une garde nationale composée de réservistes militaires. L'objectif serait de mettre sur pied une force de 75 000 hommes capable de relayer les forces de l'ordre de surveiller et de sécuriser l'ensemble du territoire national ;*
4. *L'aménagement de 40 000 nouvelles places de prison ;*
5. *La rétention de sûreté pour les condamnés au motif de terrorisme à la fin de leur peine ;*
6. *L'abrogation des lois Dati et Taubira et la suppression des remises de peine automatiques ;*
7. *La déchéance de la nationalité pour les bi-natio-*

naux ayant participé à une entreprise terroriste;

8. *Le recrutement de 10 000 personnels administratifs afin de permettre aux policiers et gendarmes de revenir sur le terrain ;*
9. *Le contrôle strict de l'immigration pour renforcer la cohésion nationale ;*
10. *La création des établissements pénitentiaires éloignés (Iles Kerguelen) exclusivement dédiés à l'exécution des peines prononcées par la cour de sûreté de la nation*
11. *Permettre au Service central du renseignement territorial (SCRT), dans le cadre de la prévention du terrorisme, d'accéder au fichier de Traitement d'antécédents judiciaires (TAJ), au fichier des cartes d'identité et des passeports et, lorsqu'il fonctionnera, au Passenger Name record (PNR), fichier des passagers des compagnies aériennes ;*
12. *La création par décret d'un délit de consultation habituelle des sites djihadistes ;*
13. *La mise en place au sein de la DGI un centre de réception garantissant l'anonymat des signalements de faits ou de comportements suspects ;*
14. *La mise en place d'une peine de 10 ans de réclusion criminelle en cas de détention ou de port d'arme de guerre illégalement en cas d'affaires liées au terrorisme et au grand banditisme, trafic de stupéfiants compris.*
15. *L'isolement et non le regroupement de tous les condamnés pour crimes ou délits pour des faits liés à des actes terroristes ainsi que les détenus de droit commun radicalisés afin de leur couper tout lien de communication entre eux et avec l'extérieur. » ■*

Nicolas DUPONT-AIGNAN

LA GUERRE !

SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT

A moins d'un an de l'élection présidentielle, la caravane des jeunes de Debout La France va symboliquement démarrer son Tour de France au départ de Levallois-Perret (92) le 25 juillet. Jusqu'au 25 août, elle parcourra en 23 étapes l'ensemble du littoral métropolitain afin d'exposer les propositions du mouvement pour oxygéner la vie politique. De



Dunkerque à Biarritz puis de Perpignan à Nice, nous irons à la rencontre des Français de plage en plage avec un seul mot d'ordre : nettoyer la politique pour redresser la France avec Nicolas Dupont-Aignan !

Si le retour des vacances constitue souvent un nouveau départ ou de nouvelles résolutions dans la vie de chacun, il doit en être de même pour la rentrée politique de septembre : la campagne présidentielle doit se solder par un grand ménage de printemps synonyme de renouveau. Il y a urgence à nettoyer cette classe politique ringarde et sclérosée qui n'a pour seul bilan que l'échec et la médiocrité. Nous militerons pour retrouver la maîtrise de notre avenir confisqué par des élites aussi indignes que dépassées. Cette opération inédite s'adressera à l'ensemble de nos compatriotes qui malgré la période estivale n'en restent pas moins des citoyens concernés par la chose publique.

Nous profiterons de cette atmosphère estivale légère pour démontrer que la politique est capable d'allier exemplarité, efficacité et solutions concrètes. L'enjeu de la présidentielle est trop crucial pour se laisser dissimuler par l'esthétisme du beau temps et des vacances. L'état lamentable de notre pays exige de nous une mobilisation de tous les instants.

Caravane aux couleurs de la campagne, drapeaux

de plage, tracts, bonbons et tee-shirts «Jeunes avec Dupont-Aignan» seront au rendez-vous pour présenter sereinement à nos compatriotes cet espoir constructif que nous incarnons : loin de la résignation qu'incarnent les choix du Parti Socialiste et des Républicains, loin de la contestation que constituent les choix du Front National et du Front de Gauche.

Partout en France, nos jeunes bénéficieront de l'hospitalité chaleureuse de nos adhérents et de la mobilisation de tous ceux qui croient en la certaine idée de la France que nous défendons. Au cours des milliers de kilomètres qui nous attendent, nous parcourrons ces territoires aux histoires et paysages aussi riches que diversifiés, qui font la beauté de notre pays. Du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est, nous arborerons avec fierté les couleurs tricolores d'une caravane lourde de symboles pour l'avenir de notre pays. Nous assumerons avec

enthousiasme notre volonté de nettoyer la politique grâce à Nicolas Dupont-Aignan et tous ceux qui le suivent pour redresser la France.

Sortez vos maillots de bain, lunettes de soleil et crèmes solaires, cet été nous allons partager notre amour de la France avec tous ceux qui la font : jeunes et moins jeunes, joignez-vous à nous !



Retrouvez ci-contre les étapes de notre tour des plages. Contact : jeunes.dlf@gmail.com ■

Alexandre LOUBET

Président des Jeunes de Debout La France



#NDA2017

CARAVANE D'ÉTÉ RENDEZ-VOUS SUR LES PLAGES DE FRANCE!



-
- Plage de Bray-Dunes 25/07
 - Hardelot-Plage 26/07
 - Plage de Cayeux-sur-Mer 27/07
 - Plage de Deauville 28/07
 - Sword beach à Ouistreham 29/07
 - Plage de l'Eventail à St-Malo 30/07
 - Plage de Granville 01/08
 - Plage de Binic 02/08
 - Plage du Trez-Hir à Plougonvelin 03/08
 - Larmor-Plage 05/08
 - Plage de La Baule 08/08
 - Plage des Sables d'Olonne 09/08
 - Plage de La Rochelle 10/08
 - Plage d'Arcachon 11/08
 - Plage Biscarosse 12/08
 - Plage de Biarritz 15/08
 - Argelès-Plage 17/08
 - Gruissan-Plage 18/08
 - Plage de Sète 19/08
 - Plage du Grau du Roi 22/08
 - Plage de Cassis 23/08
 - Plage de Hyères 24/08
 - Plage d'Antibes 25/08

Les Jeunes avec Nicolas DUPONT-AIGNAN



C'EST UN GRAND TORT D'AVOIR RAISON TROP TÔT *

Voici deux courts extraits du livre de Nicolas Dupont-Aignan, *France, lève-toi et marche !* (édition Fayard), paru en mars 2016. Ils prennent aujourd'hui toute leur signification.

« Tout cela est bien difficile »

« Reçu par le président de la République et le Premier ministre au surlendemain des mesures du 13 novembre à Paris, j'ai été stupéfait de l'entendre dire qu'il ne croyait pas aux frontières nationales. Quand on sait que la plupart des terroristes ont franchi à de multiples reprises et en tous sens nos frontières sans jamais être contrôlés. Le président de la République balaye là, d'un revers de la main, une solution évidente (même si elle n'est pas suffisante). Quand Anne-Boissel, vice-présidente de Debout la France, qui m'accompagne à ce rendez-vous, lui demande ce jour-là pourquoi l'état d'urgence n'a pas été instauré comme je l'avais proposé en janvier, lorsqu'il m'avait reçu au lendemain des attentats de Charlie-Hebdo, il hausse les épaules et répond : « Et qu'est-ce qu'on ferait maintenant ? »

Quand je réclame l'incarcération préventive des djihadistes de retour de Syrie et d'Irak, au besoin via l'article 16 de la Constitution, il se tourne vers Manuel Valls qui répond : « Tout cela est bien difficile juridiquement »

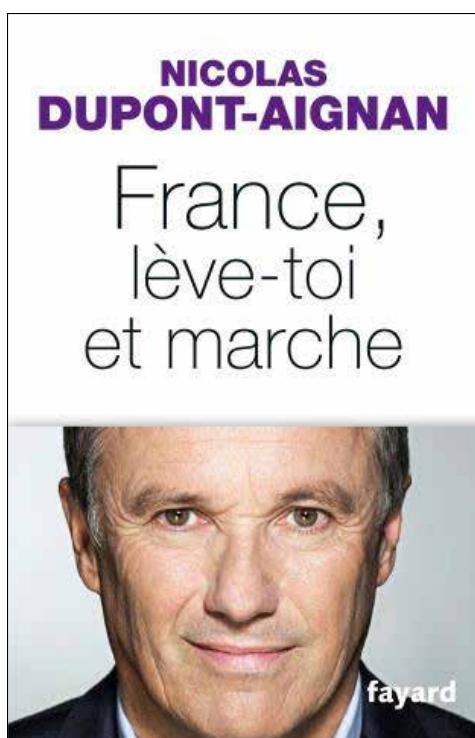
En vérité cette génération de politique est déjà sortie de l'histoire, elle a été éjectée, et est en dehors du coup. bercée par le règne des bons sentiments et de l'argent-roi, elle ne croit plus en la primauté du politique au service du bien commun. Elle gère au quotidien les contraires, les intérêts, les corporations, les nominations. Nos dirigeants pédalent sur un vélo d'appartement et croient faire le Tour de France. »

« Où est le fascisme ? »

« Au lendemain des attentats contre les dessinateurs du journal satirique, j'ai été le seul à réclamer l'état d'urgence qui n'a été instauré qu'un an après, au prix de 130 morts supplémentaires. On me demande souvent ce que j'aurais fait de mieux que les équipes en place. Il allait de soi pour la majorité des Français à l'époque, qu'une opération de guerre ouverte aussi déterminée, aussi cynique, aussi brutale, aurait réclamé une réponse d'envergure, une opération coup de poing, sur une vingtaine de sites en France, dès le mois de mars 2015, afin de saisir les armes. L'armée aurait été déployée, aurait ratissé certaines zones ...

De quel côté le fascisme est-il ? Est-il du côté de celui qui menace un voisin, un groupe, une institution, ou bien du côté de l'Etat qui décrète que toute menace envers un voisin, un groupe, une institution, sera considéré désormais comme une atteinte à la sureté générale ? »

C'est justement en laissant perdurer les désordres et les violences (qui, en elles-mêmes, portent atteinte à la liberté de l'honnête citoyen) qu'un jour les Français seront vraiment tentés de s'asseoir sur l'état de droit. La prolongation de l'état d'urgence s'explique d'ailleurs principalement par l'inefficacité de la chaîne pénale ordinaire. »



Nicolas Dupont-Aignan, *France lève-toi et marche*, Fayard, 2016, 288 p., 19,50 euros

*Edgar Faure, président du Conseil sous la IV^e République



K.O MIGRATOIRE

Il aura fallu 7 mois pour que l'on connaisse l'ampleur de l'horreur de la nuit du nouvel an en Allemagne. Maintenant les faits sont là, tristes, odieux et tellement loin de la vision angélique que les media voudraient nous imposer. On ne peut plus les ignorer.

Selon le figaro.fr, dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, 2 000 hommes ont agressé 1 200 femmes à Cologne, Hambourg et partout en Allemagne. La majorité de ces agresseurs était maghrébine. Et installée en Allemagne depuis moins d'un an. C'est, osons le dire, le résultat inévitable de la folle politique migratoire que l'Allemagne impose depuis un an à l'Union Européenne et donc à la France. En ouvrant les vannes et en laissant entrer sans aucun contrôle 1,0 M de clandestins sur son sol, il fallait que Madame Merkel soit bien naïve pour imaginer que ne se glisseraient pas parmi eux, au milieu de gens réellement persécutés, des violeurs, des voleurs ou des terroristes !

N'en déplaise aux beaux esprits, un pays sans frontière sera toujours ouvert aux mafias de toutes sortes, aux criminels traqués dans leur pays d'origine, aux voyous et profiteurs de tous poils. La responsabilité de madame Merkel est historique dans ce désastre qui s'annonce. Et pas seulement en Allemagne. Car tout clandestin établi de l'autre côté du Rhin peut entrer en France sans aucun contrôle. Le gouvernement allemand reconnaît d'ailleurs avoir perdu la trace de 150 000 migrants ! Où sont-ils ? Et parmi eux est-on sûr que l'on ne retrouve aucun voyou, aucun terroriste ?

Si Madame Merkel a décidé d'exposer son peuple à tous les maux venus du monde entier, il est temps de protéger la France ! Et ce n'est pas François Hollande, qui lui obéit au doigt et à l'œil, qui pourra le faire. Lui qui n'a même pas bronché quand la chancelière allemande a négocié avec monsieur Erdogan la libre circulation de 80 Millions de turcs dans l'espace Schengen !

Avec Nicolas Dupont-Aignan, nous voulons prendre des mesures immédiates et nécessaires :

- > Rétablissement des frontières nationales pour contrôler qui rentre sur notre sol
- > Expulsons les clandestins qui n'ont aucun droit de rester en France
- > Supprimons l'aide médicale d'Etat qui fait de la France un centre de soins gratuits pour tous les migrants
- > Expulser tout étranger condamné en France pour des délits graves

Non, ouvrir les portes à une immigration sauvage n'est pas de la générosité. Arrêtons avec cet humanisme de salon qui sert de gage social à nos gouvernants pour faire oublier qu'ils exposent toujours plus les Français à un mondialisme sans contrôle, au chômage et à l'insécurité. Il est temps de se ressaisir et d'assurer la protection des Français. ■

Laurent JACOBELLI

Secrétaire général Adjoint de *Debout la France*





ÉDITO

donneront lieu aux manœuvres, aux manipulations, aux transactions qui leur sont familières et qui ont tant fait pour creuser le fossé entre les citoyens et leurs représentants.

Ni dans sa lettre ni dans son esprit la Constitution de la Ve République n'avait prévu ce détour par les couloirs obscurs d'une élection censitaire à trois degrés, contrôlée et canalisée par les appareils partisans. Pour son illustre fondateur, l'élection présidentielle fondait sa légitimité singulière sur la rencontre et la confrontation directes entre un homme et un peuple.

Alors que l'Etat chancelle, que la France descend pas à pas la pente du déclin, que notre société se fracture, que les gouvernements successifs naviguent à la godille dans les marécages du quotidien, c'est du seul suffrage universel que le président de la République peut et doit tirer l'autorité unique qui est la sienne. A chacun son mandat et sa mission : au Parlement de voter et de contrôler le budget et son exécution, les lois et leur application, au gouvernement de gérer les affaires du pays, au chef de l'Etat de donner les impulsions et les orientations qui engagent l'avenir.

De renoncement en abandons, d'immobilisme en reculades, nous sommes arrivés au point où tout est à rebâtir, voire à réinventer. Le projet présidentiel de Nicolas Dupont-Aignan répond aux inquiétudes, aux problèmes, aux nécessités de l'heure et aux aspirations des Français pour eux-mêmes et pour la France. Il peut se résumer en cinq points :

Assurer l'ordre public. Se donner les moyens juridiques, humains et matériels, et d'abord les donner à l'armée, à la police, à la justice de gagner la guerre qui nous est faite par le terrorisme et la délinquance. Garantir la sécurité extérieure de la France. Rétablir sa sécurité intérieure.

Reprendre le contrôle de nos frontières, de nos lois, de notre budget et de notre diplomatie. Retrouver l'indépendance perdue.

Instaurer la justice sociale. Mettre fin à l'insupportable creusement des inégalités. Livrer une chasse impitoyable à la fraude fiscale ou sociale, mais faire que tout Français bénéficie d'un salaire ou d'un revenu minimal décent.

Rétablir la paix civile. Rendre à l'Education nationale son rôle déterminant dans la transmission du savoir et des valeurs. Recréer une communauté nationale morcelée et mise à mal par la montée et la structuration des communautarismes.

Inventer l'avenir. La priorité donnée à la recherche et le lancement de grands projets industriels, scientifiques, médicaux, technologiques doivent arracher la France à la médiocrité de la routine, lui faire renouer avec le rôle qui fut le sien à la pointe du progrès et lui rendre le sens et le goût du long terme et du grand large.

Vaste programme... C'est le nôtre. ■

Dominique JAMET

Vice-Président de Debout la France



RÉSEAUX SOCIAUX

RESTONS CONNECTÉS !



Le tweet du mois : **@dupontaignan** : **#Nice06** «Refuser ses échecs, c'est accepter de subir. On a besoin d'un chef de guerre, pas d'une pleureuse.» (18/07/2016)



Nicolas Dupont-Aignan relance son compte Instagram. Vivez la campagne en image : **@dupontaignan**



DLF est sur Facebook, aimez la page **facebook.com/dlf.official** et suivez notre actualité !



Rendez-vous en vidéo à la rentrée avec les Jeunes de DLF sur Snapchat !

Aïssa TIMERA

Responsable communication digitale @DLF



NOS SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX

Ils sont les représentants de Debout la France dans les départements. Ils sont en quelque sorte les préfets de notre mouvement, et ses ambassadeurs.

Ils en sont les infatigables et irremplaçables soutiens. Ils en portent l'image et la parole, ils font connaître nos idées et nos actions, ils assurent le lien entre le Centre national et les territoires, entre la direction

et les militants, les adhérents, les sympathisants.

Ils animent nos fédérations, ils sont présents dans nos manifestations, lors des élections locales et nationales, ils ont en toutes circonstances le courage et la logique de leurs opinions.

Nouvelles recrues ou déjà vétérans de nos précédentes campagnes ils se sont lancés avec le même enthousiasme,

avec la même ardeur dans le combat qui commence pour le succès de Nicolas Dupont-Aignan à l'élection présidentielle de 2017.

Ils sont le plus souvent à la peine et dans la pénombre. Mettons-les aujourd'hui à l'honneur et dans la lumière.

Voici la liste complète et les coordonnées des secrétaires départementaux.

Département	Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
01-Ain	Emilien SERMET	06 72 12 21 18	sermet.emilien@gmail.com
02-Aisne	Philippe PARCHEMINIER	06 80 53 96 89	dlf.laon@orange.fr
03-Allier	Marcel SOCCOL	06 21 75 64 05	kartlo@live.fr
04-Alpes de Haute Provence	Noël CHUISANO	06 15 93 34 19	noel.chuisano@wanadoo.fr
05-Hautes Alpes	Victor BERENGUEL	06 12 77 54 81	vbsavineslelac@orange.fr
06-Alpes Maritimes	Sophie MORI	06 12 77 63 50	s-mori@orange.fr
07-Ardèche	Damien TOUMI	06 50 12 20 14	toumi.damien@gmail.com
08-Ardenne	Robert CHAUDERLOT	06 80 61 95 39	chauderlot.robert@orange.fr
09-Ariège	Jean-Etienne HANNEQUIN	06 77 11 87 96	jean-etienne.hannequin@neuf.fr
10-Aube	Jean GABRIEL	06 17 93 94 99	lmaf@wanadoo.fr
11-Aude	Hervé BOISSONADE	06 03 03 25 63	hb.management.11@orange.fr
12-Aveyron	Fabien LOMBARD	06 33 46 77 15	fabien.lombard12@gmail.com
13-Bouche du Rhône	Raoul CAYOL	04 42 29 21 01	cayol.raoul@orange.fr
14-Calvados	Alain ASTRESSE	06 40 40 56 43	a.a.a3@orange.fr
15-Cantal	Jérôme DUMAS	06 85 57 10 48	j-dumas@wanadoo.fr
16-Charente	Nicolas DUQUERROY	06 58 44 40 82	nicolas.duquerroy@aol.fr

SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX

17-Charente Maritime	Stéphane LOTH	06 48 47 24 08	deboutlafrance17@gmail.com
18-Cher	Alix PENLOUP	06 64 25 39 62	alix.penloup@gmail.com
19-Correze	Jean-Pierre FAURIE-DELORT	06 75 66 97 94	dlfcorreze@gmail.com
21-Côte d'Or	Corinne BOBARD	06 86 83 19 60	corinne.bobard@wanadoo.fr
22-Cotes d'Armor	Michel BERTIN	06 03 24 82 66	francoise.bertin688@orange.fr
23-Creuse	Damien DEMARIGNY	06 45 35 45 46	ddemarigny@hotmail.fr
24-Dordogne	Pascal BILLAT	06 47 35 15 78	dlf24@orange.fr
25-Doubs	Jean-Claude CHOMETTE	06 82 45 64 60	jean.claude.chomette@wanadoo.fr
26-Drome	Damien TOUMI	06 50 12 20 14	toumi.damien@gmail.com
27-Eure	Didier HENRY	06 03 11 55 19	didierhenry14@aol.com
28-Eure et Loire	Corentin BALAINE	06 01 84 60 02	corentin-b28@hotmail.fr
29-Finistère	Julien CHATEL	06 83 24 41 40	julienchatel.presse@gmail.com
2A-Corse	Hyacinthe SANTONI	06 22 81 21 19	hyacinthe.santoni@sfr.fr
2B-Corse	Hyacinthe SANTONI	06 22 81 21 19	hyacinthe.santoni@sfr.fr
30-Gard	Jacques CIMETIERE	06 52 04 39 45	jacques.cimetiere@yahoo.fr
31-Haute Garonne	Laurent CASBAS	06 18 99 55 69	l.casbas@clinique-sarrus-teinturiers.fr
32-Gers	Bruno DIENOT	06 40 12 53 57	bdienot@gmail.com
33-Gironde	Rémy BERTHONNEAU	06 75 55 27 89	remyberthonneau@gmail.com
34-Hérault	Michel COLAS	06 09 16 21 27	colas.michel@hotmail.fr
35-Ille et Vilaine	Jean-Jacques FOUCHER	06 20 77 36 45	jjsfoucher@orange.fr
36-Indre	Arnaud CLEMENT	06 81 34 32 19	ad36@neuf.fr
37-Indre et loire	Jean BECQ DE FOUQUIERES	06 50 55 86 83	jean0648@icloud.com
38-Isère	Edmond DAMAIS	06 61 00 49 66	edamais@yahoo.fr
39-Jura	Anthony VINCENT	06 68 54 63 50	anthonyvincent@neuf.fr
40-Landes	Marie-Pilar LOSADA-LEMARCHAND	06 12 16 34 38	mplhlemarchand@orange.fr
41-Loir et Cher	Marilyne CORBEAU	06 16 30 37 20	marilyne.corbeau@orange.fr
42-Loire	Cédric BERGEON	06 22 29 13 61	bergeoncedric@orange.fr



43-Haute-Loire	Johnny MATHIAS	06 65 22 92 77	johnny.mathias@hotmail.fr
44-Loire-Atlantique	Thomas LARDJANE BIURRUN	06 17 19 14 95	lardjaneb.thomas@me.com
45-Loiret	Luc BUCHETON	06 14 43 17 77	luc.bucheton@notaires.fr
46-Lot	Bernard BRUGALIERES	06 18 71 25 65	courrier@deboutlelot.org
47-Lot et Garonne	Jean-Philippe BIGGERSTAFF	06 81 19 71 00	jpb.dlf47@gmail.com
48-Lozère	Loïc MARCHAND	06 71 65 43 96	loic.marchand0173@orange.fr
49-Maine et Loire	Thomas CHAMAILLE	06 71 81 48 80	chamaillej.thomas@yahoo.fr
50-Manche	Olivier PJANIC	06 45 59 41 25	olivierpjanic@orange.fr
51-Marne	Daniel MENARD	06 21 77 85 65	danielmenard51@yahoo.fr
52-Haute Marne	Etienne JEANMAIRE	06 08 76 90 53	ejeanmaire@hotmail.fr
53-Mayenne	Philippe SERRE	06 07 12 13 55	philippe.serre0182@orange.fr
54-Meurthe et Moselle	François L'HUILLIER	06 11 93 92 45	francois.lhuillier.dlr54@gmail.com
55-Meuse	Philippe FOURNIER	06 12 15 56 67	philippe_fournier1@yahoo.fr
57-Moselle	Emmanuel JACQUOT	06 02 65 87 99	emmanuel.jacquot@gmail.com
58-Nievre	Patrick VANHERSECKE	06 46 22 15 75	patrick.vanhersecke@sfr.fr
59-Nord	Yoann DUVAL	06 77 72 50 01	duvalyohann@gmail.com
60-Oise	Marc MOUILLESEAUX	06 40 39 23 43	marc.mouilleseaux@laposte.net
61-Orne	Pierre LATEUX	06 34 96 19 86	dlf.sd61@nordnet.fr
62-Pas de Calais	Benoit DOLLE	06 70 92 16 47	bd.benoit.dolle@gmail.com
63-Puy de Dome	Johnny MATHIAS	06 65 22 92 77	johnny.mathias@hotmail.fr
64-Pyr-Atlantiques	Pascal LESELLIER	06 32 43 00 25	lesellier.pascal@orange.fr
65-Hte-Pyrennées	Damien LEMPEREUR	06 68 04 92 71	damien.lempereur@gmail.com
66-Pyrennées-or.	Sébastien MENARD	06 85 48 46 71	sebast.menard@gmail.com
67-Bas-Rhin	Jean DUBOIS	06 89 67 76 00	jdubs@orange.fr
68-Haut-Rhin	Sabrina BLONDE	06 88 13 14 75	s.blonde@censeo-logistique.fr
69-Rhône	Maguy GIRERD	06 76 29 39 64	maguy.girerd@free.fr
70-Haute-Saône	Marc MANTOVANI	07 85 08 08 93	marc.mantovani@orange.fr



SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX

71-Saône et Loire	Maxime THIEBAUT	06 22 28 41 42	mthiebaut71@gmail.com
72-Sarthe	Jean-Yves POTTIER	06 08 53 84 50	jypot72@orange.fr
73-Savoie	Vincent THOMAZO	06 61 71 67 90	vincent.thomazo@wanadoo.fr
74-Haute-Savoie	Antoine VALENTIN	06 76 95 64 90	valentinantoine721@gmail.com
75-Paris	Joseph-Emmanuel ANGIER	06 63 71 28 70	joseph-emmanuel.angier@laposte.net
76-Seine Maritime	Raphaël DIRAND	06 83 63 00 79	mairie.baonslecomte@wanadoo.fr
77-Seine et Marne	Pascal ROBERT	07 64 08 18 31	pascal.robert@debout-la-france.fr
78-Yvelines	Robert GRONOFF	06 79 99 80 87	dlf78@gronoff.com
80-Somme	Lambert DEBUSSCHER	06 51 74 67 17	lambertdebusscher@gmail.com
81-Tarn	Jean-Pierre ANTONI	06 87 84 08 66	Antonijp81@aol.com
82-Tarn et Garonne	Martine BAUDOZ	06 43 68 40 56	martine.baudoz82@orange.fr
83-Var	Erik TAMBURI	07 86 84 76 34	eriktamburi@hotmail.com
84-Vaucluse	Alain HASSE	06 31 32 53 77	ah.vauclusedlf@yahoo.fr
85-Vendée	Jacques ROLLAND	07 50 81 59 79	jetj.rolland@gmail.com
86-Vienne	Guillaume VERDIER	06 09 23 69 01	dl86@guillaume-verdier.org
87-Haute-Vienne	Jean-Paul LAMOURE	06 07 87 55 26	jp.lamoure@orange.fr
88-Vosges	Laurent JACOBELLI	06 14 74 07 39	laurent.jacobelli@free.fr
89-Yonne	Didier HAMELIN	06 60 36 21 98	didierhamelin@orange.fr
90-Terr. de Belfort	Jean-Christophe MURINGER	06 03 86 78 94	contact@jcmuringer.com
91-Essonne	Clément MOISON	06 33 82 16 75	clement.moison@gmail.com
92-Hauts de seine	Arabelle CONTE	06 45 28 33 42	arabelle.conte@orange.fr
93-Seine St Denis	Maxime DEBART	07 71 05 29 47	maxime.debart@gmail.com
94-Val de Marne	Christophe MAXIMILIEN	06 88 20 26 49	christophe.maximilien@gmail.com
95-Val d'Oise	Josiane PRATX	06 62 93 27 51	josiane.pratx@gmail.com
974-La Réunion	Hugues MAILLOT	06 92 38 24 92	huguesmaillot@yahoo.fr
976-Mayotte	Gilles MARTIN	06 39 09 09 00	gilles.martin80@wanadoo.fr
988-Nouvelle-Calédonie	Pascal PAGAND	06 87 77 56 59	ppagand@gmail.com



COMPOSITION DU BUREAU NATIONAL

PRÉSIDENTENCE

Président : Nicolas Dupont-Aignan

Vice-présidents : Dominique Jamet, Anne Boissel, François Morvan et Patrick Mignon

Président des jeunes de Debout la France : Alexandre Loubet

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général : Jean-Pierre Antoni

Secrétaire général adjoint : Laurent Jacobelli

DÉLÉGUÉS NATIONAUX

Jean-Philippe Tanguy : délégué national aux fédérations

Eric Anceau : Délégué national à la Cohésion nationale et à l'Assimilation républicaine

Olivier Clodong : Délégué national chargé des élections

Nicolas Calbrix : Délégué national chargé des relations avec les organisations socio-professionnelles

Maxime Thiébaud : Délégué national en charge de la formation des cadres et des candidats

Damien Lempereur : Délégué national chargé des relations avec les partis politiques étrangers

Virginie Angevin : Déléguée nationale à la pêche

Cécile Bayle de Jessé : Déléguée nationale à l'Epanouissement familial

Victor Berenguel : Délégué national à l'Equilibre des Territoires et au Tourisme

Jacques Berlioz : Délégué national à l'esprit d'entreprise

Franck Boisgibault : Délégué national à la révolution numérique

Patrice Court Fortune : délégué national à la défense

Edmond Damais : Délégué national aux Transports Routiers

Julien Delamorte : Délégué national au Handicap

Benoit Dolle : Délégué national à la Dépendance

Jean-Pierre Enjalbert : Délégué national à la transition environnementale

Jean-Pierre Gerard : Délégué national à la nouvelle frontière industrielle et scientifique

Maguy Girerd : Déléguée nationale au progrès social et à la participation

François Guillaume : Délégué national au Partenariat avec l'Afrique et la Méditerranée

Alain Guinoiseau : Délégué national de la refonte des collectivités locales

Nicolas Lottin : délégué national à l'équilibre des territoires

Dominique Mahé : Délégué national au savoir-faire

Hugues Maillot : délégué national à la continuité territoriale de l'Outre-Mer

Laurent Personne : Délégué national à la Francophonie

Jean-Patrick Pluvinet : Délégué national à l'espace maritime

Gerbert Rambaud : Délégué national à l'emploi et au monde du travail

Pascal Robert : Délégué national au logement

Yvon Setze : Délégué national à l'artisanat

Marianne Shrir : Déléguée nationale à l'égalité

Eric Stemmelen : Délégué national à la sécurité

Erik Tamburi : Délégué national à la défense de la cause animale

Henri Temple : Délégué national à l'indépendance de la France

Evelyne Thomas : Déléguée nationale à la Connaissance

Yannick Villardier : Délégué national à la Ruralité et à la Chasse



LÉGISLATIVES EN VUE !

Depuis la néfaste institution du quinquennat, les élections législatives ont lieu dans le prolongement de l'élection présidentielle. C'est donc bien naturellement que les candidats de Debout la France se battront à la fois pour l'accession de Nicolas Dupont-Aignan à la présidence de la République, puis pour obtenir une majorité à l'Assemblée Nationale.

En accord avec le calendrier validé par les instances nationales, une première série de 120 candidats ont été investis par la commission compétente et annoncés lors du Conseil national du 4 juin dernier. Un site Internet a également été mis en ligne pour permettre aux candidats de réaliser leurs démarches administratives et de définir leurs documents de campagne.

En septembre prochain, de nouveaux candidats seront investis. Tout le territoire doit être représenté. Notre parti doit avoir un représentant, un porte-parole, un visage et un nom dans chaque circonscription de France pour y défendre le programme de Nicolas Dupont-Aignan et les valeurs de Debout la France. Aussi invitons-nous les militants et sympathisants qui veulent être candidats à se faire connaître auprès de leur secrétaire départemental et du centre national.

Se porter candidat, c'est se lancer dans une très belle

aventure personnelle et collective, mais c'est une très belle aventure personnelle et collective au service de ses idées. C'est le moment fort d'un engagement politique, à la rencontre des Français.

Nous invitons particulièrement les femmes engagées dans notre parti à oser porter nos couleurs. Rappelons que la parité, bien que l'on puisse critiquer ses modalités d'applications mécaniques, est un impératif légal.

Nos équipes sont à la disposition des candidats, des responsables et des militants pour répondre à toutes leurs questions sur ces élections. Nous avons réussi à diminuer encore le cout du matériel de campagne afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent et le méritent de se présenter sans discrimination. Rappelons que chaque candidat peut bénéficier du concours financier de ses soutiens et de ses proches pour sa campagne. Plus un candidat s'engage tôt plus il est en mesure de se faire connaître dans sa circonscription et de défendre au mieux l'alternative portée par Nicolas Dupont-Aignan.

Bravo aux candidats, merci à ceux qui les soutiennent et en avant pour 2017 ! ■

Jean-Philippe TANGUY
Délégué national aux fédérations

BILAN DES RÉGIONALES

Les élections régionales de décembre 2015 ont permis à Debout la France de devenir le 6^e parti politique de France en 6 ans. DLF est au même niveau que les Verts ou le Front de Gauche avec

une moyenne de 4 % des voix en métropole. La liste conduite par Nicolas Dupont-Aignan en Ile-de-France a réalisé l'honorable score de 6,57 % en Ile-de-France, suivie par celle en Bourgogne-Franche-Comté conduite par notre benjamin des têtes de liste, Maxime Thiébaud, avec 5,17 %, battant ainsi le MoDem qui avait été surestimé dans les sondages pendant la campagne.

Les élections régionales ont été une réussite car Debout la France a su offrir aux Français une

alternative crédible, des projets locaux correspondant aux spécificités régionales, et de nouvelles personnes. Nous sommes ainsi le 4^e parti dans un tiers des communes, 13 départements et la région Bourgogne-Franche-Comté. Nous sommes le 5^e dans la moitié des communes et 38 départements. Nous avons réalisé plus de 5 % des voix dans 130 circonscriptions législatives et plus de 4 % dans 250. ■

Maxime THIÉBAUD
Délégué national à la formation des cadres et des militants, Secrétaire départemental de Saône et Loire





À LA RENCONTRE DES FRANÇAIS

DE VILLE EN VILLE

Nicolas Dupont-Aignan a entamé dès l'annonce de sa candidature une série de déplacements, un tour de France des départements. Symboliquement le premier déplacement de la campagne présidentielle a été dédié au savoir-faire français, en visitant la bonneterie Chanteclair dans l'Aube, qui produit du textile en France et l'exporte au Japon.

- Le **31 MARS**, Nicolas Dupont-Aignan s'est rendu dans les Vosges, à Epinal, où il a fait ses propositions pour rétablir la justice sociale.
- Le **3 AVRIL** il s'est rendu à Limoges, épice de la Haute-Vienne où il a exposé ses propositions pour la ruralité.
- Les **6 ET 7 AVRIL**, le leader de Debout la France est allé en Normandie, d'abord au Havre, port phare de France et de Seine-Maritime, où il a rencontré des douaniers et formulé une série de propositions pour rétablir des frontières économiques. Il s'est ensuite déplacé dans le Calvados pour une réunion publique et a terminé la journée dans l'Orne.
- Les **15 ET 16 AVRIL**, il était en déplacement en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Corbigny (Nièvre) et Dijon (Côte d'Or). Il y a exposé ses solutions pour l'Agriculture française.



Nicolas Dupont-Aignan en Bourgogne

- Le **20 AVRIL** a été l'occasion de rendre visite à des artisans du bâtiment à Amiens (Somme) et Reims (Marne), puis de leur préciser les mesures pour renforcer notre économie.
- La journée du **4 MAI** a permis à Nicolas Dupont Aignan de profiter du soleil du midi Languedocien où il a rencontré des pêcheurs et plaisanciers à Sète (Hérault), depuis où il a formulé ses propositions pour la pêche.

- Le **16 MAI**, au cours d'une réunion publique organisé en Moselle, Nicolas Dupont-Aignan a révélé ses propositions pour les forces de l'ordre.



Nicolas Dupont-Aignan en Moselle

- Lors de son déplacement en Indre-et-Loire du **25 MAI**, le candidat de Debout la France à l'élection présidentielle a présenté ses propositions pour la santé.
- Le **19 MAI** Nicolas Dupont-Aignan a visité la coopérative Pluriel en Eure et Loir, où il a énoncé des propositions concrètes pour l'artisanat.
- En Indre-et-Loire s'est tenue une réunion publique au cours de laquelle Nicolas Dupont-Aignan a présenté son projet présidentiel.
- Au cours des **8 ET 9 JUIN**, le président de Debout la France a parcouru les Ardennes, le Nord et la Somme à la rencontre des petites communes. Il s'est également arrêté à Hirson soutenir les douaniers qui luttent contre la fermeture des douanes.
- Le **15 JUIN**, une visite à Poitiers et Angoulême a été l'occasion d'échanger avec de nombreux élus sur l'avenir de nos communes. A la Rochelle le 16 juin, il s'est entretenu avec Pascal Geay, président de l'association « sauvons nos entreprises », un collectif rassemblant des milliers de TPE mobilisées contre le RSI. Et pour finir, à Talmont-sur-Gironde une rencontre avec des maires a eu lieu avant qu'une réunion publique à Périgueux en Dordogne ne se tienne.
- Le **18 JUIN**, visite à Londres pour soutenir UKIP et les anglais favorables au brexit, et hommages au général de Gaulle.
- La journée du **8 JUILLET** a permis à Nicolas Dupont-Aignan de se rendre dans l'Eure, l'Yonne et le Loiret ainsi que de visiter la 1^{ère} usine de France, Marco, première fabrique des chaussures françaises à Pont de l'Arche.

LES INCOHÉRENCES DU PORT ET DE L'UTILISATION DES ARMES PAR LA POLICE ET LA GENDARMERIE



Il aura fallu l'assassinat de deux fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur à leur domicile par un terroriste islamiste pour que les responsables politiques prennent enfin conscience de l'obsolescence des règlements du Ministère de l'Intérieur sur le port de l'arme par les policiers et gendarmes. Depuis des années que ce soit les responsables politiques ou les directeurs de police il était admis que les policiers et gendarmes devaient laisser leurs armes de dotation au service quand ils rentraient chez eux. Ces règlements pris pour des raisons administratives et absolument pas pour des raisons opérationnelles n'étaient que la traduction de la notion mal comprise au plus haut niveau du service public. Il faut en effet savoir que contrairement au simple citoyen, le policier a pour devoir d'intervenir pour empêcher la commission d'un crime ou d'un délit même quand il est hors service et même au péril de sa propre sécurité. La contradiction saute aux yeux : le policier, dans cette hypothèse, est automatiquement remis en service mais n'a plus son arme de dotation : situation ubuesque qui a coûté la vie au commandant de police Jean Baptiste Salvaing à Magnanville qui blessé a pu prévenir ses voisins mais qui non armé n'a pu défendre sa vie et celle de sa conjointe. A la suite de ce tragique événement le Président de la République lui même a pris position en autorisant les policiers volontaires à rentrer armés chez eux. Ce n'est pas le rôle du Président de la République à prendre une telle mesure de bon sens mais à la hiérarchie de la police et de la gendarmerie. Par ailleurs ce n'est qu'une faculté et non une obligation. Combien

de morts faudra t-il pour réaliser que la France est en guerre et que ce qui était incongru hier devient une ardente obligation.

Une autre incongruité pour ne pas dire aberration réside dans la détention et le port de l'arme par les agents privés de protection des personnes. Ces agents ne doivent pas être confondus avec les vigiles. Il s'agit d'agents privés employés par des particuliers pour leurs propres sécurité rapprochée en d'autres termes, ces agents qui ont suivi une formation spécialisée, font le même travail que les policiers du Service de la Protection des Hautes Personnalités. La doctrine du Ministère de l'Intérieur consiste à refuser la détention et le port de l'arme aux agents et aux sociétés privées de protection des personnes. Or ces agents travaillent souvent seuls ou à deux et ne peuvent donc pas se défendre et défendre efficacement leurs personnalités en cas d'agressions. Mais ce principe est battu en brèche par l'attitude de la Direction des libertés Publiques et des Affaires Juridiques qui accorde des autorisations de port d'armes en France à des sociétés et des agents privés étrangers et les refusent aux agents et sociétés français. Cette attitude est schizophrénique car en aucune façon les agents et sociétés de droit étrangers travaillant en France ne connaissent la législation française et les autorités françaises n'ont aucun contrôle sur leurs formations. Outre ces deux cas qui nécessitent une réforme urgente des règles en vigueur, il faut aussi remarquer que la France n'autorise pas les policiers et les gendarmes à faire usage de leurs armes dans les mêmes conditions. Cette situation est incompréhensible pour le citoyen.



I) Classiquement à part les cas marginaux d'usage des armes pour empêcher une évasion d'une prison et pour disperser après sommations une manifestation, l'usage des armes par les policiers est subordonnée à l'exercice de la légitime défense pour soi-même ou pour autrui. Les notions de proportionnalité de la défense à l'attaque, de concomitance dans le temps sont bien connues dans le cadre de la légitime défense prévue par l'article 122-5 du Code Pénal. Le policier français, en réalité, n'ont pas plus de droits que le simple citoyen agissant dans le cadre de la légitime défense pour lui-même ou pour autrui !

II) Les gendarmes qui ont gardé leur statut militaire, bien évidemment sont soumis aux mêmes dispositions que les policiers mais ils bénéficient en plus des dispositions de l'article 2338 – 3 du Code de la Défense (récent car datant de 2004) qui les autorisent à faire usage de la force armée dans 4 cas :

- 1) Lorsque des violences ou des voies de fait sont exercées contre eux ou lorsqu'ils sont menacés par des individus armés.
- 2) Lorsqu'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent, les postes ou les personnes qui leur sont confiées ou, enfin, si la résistance est telle qu'elle ne puisse être vaincue que par la force des armes.
- 3) Lorsque les personnes invitées à s'arrêter par des appels répétés de 'halte gendarmerie » faits à haute voix cherchent à échapper à leur garde ou à leurs investigations et ne peuvent être contraintes à s'arrêter que par l'usage des armes .
- 4) Lorsqu'ils ne peuvent immobiliser autrement les véhicules, embarcations ou autres moyens de transport dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt.

Commentaire sur les différences de textes :

- 1) En ce qui concerne les policiers, la légitime défense est un acte individuel. Ainsi quand des émeutiers ont tiré à balles réelles sur les policiers lors des émeutes de Villiers Le Bel en 2005, chaque policier visé sur place est en droit de riposter et leur hiérarchie n'est pas fondée à leur interdire l'usage de leurs armes de défense sauf à engager sa responsabilité ultérieure devant les juridictions administratives et pénales si un policier est blessé ou tué pour avoir obéi à un ordre qui pourrait être jugé comme illégal.
- 2) Les gendarmes ont des droits très supérieurs à ceux des policiers et ceci en application de leur statut de militaire. Or en situation normale et même sous l'état d'urgence, contrairement à l'état de siège, le statut militaire ne se justifie pas : pour quelle raison le gendarme devant le ministère de l'Intérieur aurait le droit d'utiliser son

armes pour empêcher l'envahissement par des manifestants du ministère alors que son collègue policier qui est placé juste à côté n'aurait pas ce droit ?

III) La Cour européenne des Droits de l'Homme dans un arrêt Guerdner du 17 avril 2014 condamne la France pour un usage disproportionné de l'arme par un gendarme mais ce qui est le plus intéressant dans cet arrêt est que d'une part la Cour Européenne demande à la France d'éclaircir sa législation ce qui n'est toujours pas fait et que d'autre part la Cour fait référence explicitement aux principes généraux de l'ONU sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu (8^e congrès de l'ONU pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en 1990) en indiquant que les forces de l'ordre, en temps de paix, peuvent utiliser leurs armes dans 3 cas :

- a) Pour assurer la défense d'une personne contre une violence illégale (légitime défense).
- b) Pour effectuer une arrestation ou empêcher une évasion.
- c) Pour réprimer une émeute ou une insurrection.

Commentaire :

- La position de la justice internationale est beaucoup plus claire que la législation française.
- Contrairement à ce que l'on pourrait penser la justice internationale légitime les dispositions françaises applicables à la gendarmerie.
- Cette position n'est pas valable en période de guerre et pour cause mais actuellement on n'a absolument pas tiré les conclusions de l'état de guerre proclamé de nombreuses fois par le Président et le Premier Ministre alors que manifestement personne ne veut appliquer les textes relatifs à l'état de guerre.

Conclusion :

Les policiers, gendarmes, douaniers, personnels de la pénitentiaire, donc tous les agents de l'Etat qui de par leurs fonctions sont légitimement armés doivent pouvoir agir sous les mêmes règles. C'est une exigence de bon sens à la fois pour les dépositaires de l'autorité publique et pour tous les citoyens. Il serait également opportun que les sociétés et agents privés français ne se trouvent pas dans une situation défavorable par rapport à leurs homologues étrangers exerçant leurs activités sur le territoire national. L'état de la menace actuelle, menace qui va durer des dizaines d'années, implique que les agents publics armés aient l'obligation de garder leurs armes en permanence qu'ils soient en service ou non de façon à pouvoir intervenir en tout temps et en tout lieu pour la sécurité des habitants. ■

Eric STEMMELEN

Délégué national à la sécurité

COUCHER (IDÉOLOGIQUEMENT) POUR RÉUSSIR

Personne n'ignore que depuis l'après-guerre, la gauche d'abord communiste, puis socialiste et enfin largement mélenchonisée, a progressivement fait main basse sur tous les rouages culturels. Favorisant de nombreux artistes proches de ses idées, elle a amené les moins proches à rallier par capillarité ses desiderata, et les autres à croupir. Le temps aidant, ses troupes croissant, son emprise prospérant, ce qui restait d'esprits dissidents a peu à peu dû se taire, choisir l'exil vers d'autres professions ou se contenter d'exercices alimentaires. Et ce, quelle que soit la couleur des gouvernements en place. Le mot talent, suspect d'élitisme, fut bientôt désigné marqueur conservateur, et la qualité d'une majorité d'œuvres élevée au rang de catastrophe ordinaire.

Permettez-moi une anecdote à propos de ce verrouillage parachevé dans les années 90. Gaulliste notoire, comédien ayant engrangé quelques succès grâce aux derniers grands d'une époque révolue, j'avais rendez-vous au ministère de la culture désormais aux mains d'un certain Jacques Toubon. Le directeur du Théâtres qui venait d'être nommé par le ministre acceptait de me recevoir pour mon premier projet de mise en scène. Je l'abordai ainsi :

- C'est magnifique, bravo pour ta nomination ! Les choses vont enfin bouger.
- Penses-tu... J'arrive à 10 heures, je commence par l'apéro. Vers 13 h, j'ai un déjeuner. Là, je bois un coup. Ça dure jusque vers 16 h. Puis je reviens travailler. Sachant que je ne peux rien faire, l'alcool que j'ai bu depuis le matin m'aide à supporter... Assieds-toi. J'adore ton projet, ce qui n'est pas bon signe. Je t'ai quand même torché une solide recommandation.
- Comment ça, tu ne peux rien faire ? Ce n'est pas toi qui initie les orientations ?
- Si je bouge le petit doigt, je me retrouve avec une grève de toute ma hiérarchie subalterne et je suis viré. Ces gens tiennent à leurs fondements. Ils portent la culotte... Fonctionnaires, ils seront là bien après moi. Je me reprends un whisky, je t'en sers un ?
- Un double. »

Urgence de la décolonisation

La « droite », en se désintéressant de la culture et

des arts, en laissant à d'autres les clés de l'un des domaines les plus fondateurs, les plus essentiels, les plus constitutifs du climat psychique, moral et intellectuel d'un pays, a porté une inadmissible responsabilité qu'il ne sera pas facile de corriger. Si elle n'a rien compris à ces enjeux cruciaux - y compris économiquement ! - elle n'aurait, a minima, pas dû permettre leur colonisation. Il faut à présent décoloniser, changer de « gueule d'atmosphère », comme disait Arletty dans « Hôtel du Nord ».

Fonctionnaires du ministère, pourvoyeurs d'aides en régions, départements, collectivités variées... Directeurs d'établissements subventionnés... Sculpteurs de matières douteuses, couleurs de bronze... Auteurs ampoulés mais sans rayonnement... Comités de lecture, trieurs de projets agréés... Metteurs en scène indéboulinables, continuent formalistes, régulièrement incompetents... Les hiérarchies culturelles comme l'énarchie politique sont tenues par de consanguines féodalités...

On perçoit pourtant aujourd'hui quelque frémissement. Je rencontre de plus en plus souvent des artistes, toutes disciplines confondues, connus ou méconnus, qui osent susurrer après mille circonvolutions qu'ils ont découvert un « homme politique jeune » au parler vrai, et qu'ils pourraient bien, peut-être, éventuellement, voter un jour NDA en cachette...

Viellie, flétrie, fanée, la gauche n'en reste pas moins ici dominante, redoutable et jalousement attentive à la pureté de sa descendance. J'allais dire de sa race. Le « peuple » des artistes - si souvent vierge dans ses aspirations initiales - se rend, génération après génération, à l'obligation de grandir dans le seul cadre offert par ses aînés. Sauf rare exception : on compte sur les doigts d'une main ceux qu'on prenait pour des artistes de la congrégation, qui ne l'étaient pas, ne s'y sont pas convertis, et dont la carrière s'est élevée à un niveau tel qu'ils puissent imprudemment tomber le masque, et encore...

Mimétisme, peur ou lassitude

Les momies de la bien-pensance, les enrôlés des libérations contraintes, les généreux de l'obligatoire pèsent sur la culture d'un poids d'autant plus lourd



qu'inversement proportionnel à leurs résultats tant électoraux qu'artistiques. Les clivages idéologiques ont jauni. Les jeunes artistes, pour la première fois depuis longtemps, se contrebalancent de ceux-ci comme de leurs premières manifs. Ils reviennent aux fondamentaux, à des visions moins sectaires, vers l'art sans a priori. C'est encourageant. Puisse l'administration leur emboîter un jour le pas ! Cela ne dépendra que du politique.

C'est fragile, une nouvelle génération. Celle des moins de 30 ans d'aujourd'hui est très souvent dotée d'un talent extraordinaire et de qualités sensibles inaccoutumées. Combien de temps restera-t-elle intacte avant de se conformer à son tour, par mimétisme, peur ou lassitude, à ceux avec lesquels elle est obligée de coucher idéologiquement pour réussir, qu'elle doit singer pour faire carrière, caresser pour seulement travailler ?

Là aussi, le système est pervers. Là aussi, le courage de faire le ménage est indispensable. Sans casser

une porcelaine signée Malraux, car si le contenu en est précieux, le contenant reste précieux. L'artistique devrait encore moins succomber au désintérêt politique de ceux qui ne sont pas de gauche qu'à ses cousinages endogènes. Il doit pouvoir s'élever au-dessus, traiter de l'humain - qui n'est intrinsèquement ni de droite ni de gauche - du petit humain particulier au grand humain éternel. Rendre l'art aux artistes vrais, et ses lettres de noblesse à l'excellence, vaste programme... Mais impossible n'est pas français. ■

Jean-Christophe LEBERT

Comédien, producteur, réalisateur, adhérent DLF



Gaullisme pas mort

La politique sociale de Charles de Gaulle d'Alain Kerhervé
Editions Corsaire
345 pages
20 €

Cet ouvrage sur *la politique sociale de Charles de Gaulle* veut évoquer un thème fort peu traité par l'ensemble des ouvrages consacrés à son Histoire.

Du discours d'Oxford en 1942 jusqu'au référendum de 1969, en passant par l'incontournable programme du CNR, c'est toute une vie au cours de laquelle Charles de Gaulle entend mener une révolution sociale.

« *Tout cela se serait passé différemment si l'attitude de Pompidou avait été différente* ».
(Dixit Charles de Gaulle)

L'œuvre inachevée de Charles de Gaulle, l'auteur en propose dans ce livre une analyse chronologique

et dénonce ceux qui, dans l'entourage même du Général, ont voulu torpiller son ambition sociale. Cet ouvrage montre que les pensées, les écrits et paroles de Charles de Gaulle, les événements et actes replacés dans le contexte de l'époque représentent, pour demain, « une source d'ardeur nouvelle ». Ce livre peut être commandé dans toutes les librairies, mais aussi acheté sur les sites internet : chez l'éditeur Corsaire Edition, FNAC, Amazon...

« N'en doutons pas, toutes les salves du gaullisme ne sont pas encore tirées. Et la dernière viendra d'outre-tombe ». J.R. Tournoux

Alain Kerhervé, observateur et chroniqueur de la politique française, notamment sur son site internet gaullisme.fr est également acteur de la vie publique ; il a longtemps dirigé une organisation syndicale de salariés du secteur public et est depuis huit ans élu local d'une ville bretonne.

Il était candidat aux élections régionales dans le Finistère sur la liste de Debout la France. ■



FORMATION DES MILITANTS



Maxime Thiébaud (Délégué national à la formation des cadres et des militants, Secrétaire départemental de Saône et Loire)
Alexandre LOUBET (président des jeunes DLF) - Yvon SETZE (délégué national à l'artisanat)

Nicolas Dupont-Aignan a nommé Maxime Thiébaud délégué national à la formation des cadres et des militants afin de professionnaliser le parti en vue des prochaines échéances électorales.

Après Toulouse, Lille, Brest, Dijon et Grezet-Cavagnan (à proximité de Bordeaux), de nouvelles journées de formation en province auront lieu à partir de la rentrée scolaire. Ouvertes aux militants désireux de s'engager davantage, elles sont l'occasion pour les cadres de la région d'échanger sur leurs méthodes de travail, de se remettre en question et d'apprendre des autres.

D'une durée moyenne de 5 heures, et non construite sur le schéma de cours magistraux ennuyeux, la formation est organisée autour d'ateliers de travaux ludiques et conviviaux. Différents thèmes sont abordés tels que le fonctionnement du parti, l'accueil des nouveaux adhérents, l'organisation de réunions mensuelles, la tenue de conférence de presse ou la rédaction de communiqués de presse.

A partir du mois de septembre, Maxime Thiébaud axera davantage le programme sur les élections législatives avec : l'organisation de son équipe ;



Formation dans le Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

les relations avec la presse ; l'action sur le terrain ; le programme ; les comptes de campagnes et de financement. L'objectif étant d'avoir de bons candidats pour de futurs députés ! ■



VIE DU PARTI

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE RENTRÉE 4 SEPTEMBRE

Notre Grand Rendez-vous aura lieu le 4 septembre à Aubervilliers (93).
Pour réussir notre rentrée politique et faire de cet événement un succès, il faudra que nous soyons le plus nombreux possible.

Merci de contacter les adhérents et sympathisants de votre département au plus vite pour qu'ils réservent cette date. Des facilités de transport et de covoiturage vous seront proposées.

Après Jean-Pierre Chevènement en août dernier, c'est encore un invité surprise qui fera parler qui nous attend cette année !

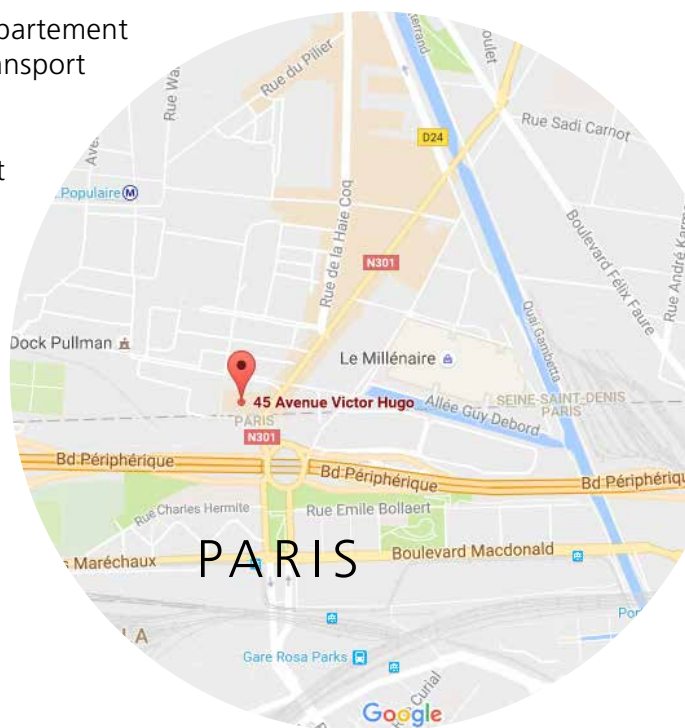
**ÉVÉNEMENT
GRATUIT**

PROGRAMME

13h00 : Arrivée de la caravane des jeunes et cafés gourmands offerts.

13h30 : Invités surprises.

14h30 : Grand discours de rentrée de Nicolas Dupont-Aignan sur la reconquête.



BULLETIN D'INSCRIPTION

LE GRAND RENDEZ-VOUS DU 4 SEPTEMBRE 2016 À AUBERVILLIERS (93)

Nom Prénom.....

Adresse

Téléphone

Courriel

Nombre de participants



BULLETIN À RETOURNER
55 rue de Concy - 91330 YERRES
ou par courriel : courrier@debout-la-france.fr



1^{er} OCTOBRE LE CONSEIL NATIONAL

A l'occasion de ce grand rassemblement de rentrée, les conseillers fraîchement élus au mois de mai siégeront pour la première fois au sein du parlement de Debout la France.



Départements	élus
Ain	Claude JUILLET
Aisne	Samuel SEUBE
Allier	Vincent BOUTONNAT
Allier	Sophie MORI
Alpes Maritimes	Jean-Marc CHIPOT
Aude	Xavier MAHE
Aveyron	Flavien ROBERT
Bouche du Rhône	Denis ANSELMO
Bouche du Rhône	Gabriel DUPLAIX
Bouche du Rhône	Rodolphe HAMELET
Charente Maritime	Maurice MONTANGON
Corrèze	Dominique DUFOUR
Côte d'Or	Sébastien ROUSSET
Cotes d'Armor	Marie-Thérèse LEFEUVRE
Dordogne	Marie José ABENOZA
Doubs	Bernard LOUIS
Drome	Jean-Michel SARZIER
Eure	Carole DEBOOS
Finistère	Jean-Paul BARRE
Gard	Denis HAY
Haute Garonne	Gérard COUVERT
Gironde	Martine HOSTIER
Hérault	Marie-Françoise GUIGOU
Ille et Vilaine	Jérôme BOURNONVILLE
Indre et loire	Lionel BEJEAU
Isère	Nadine NICOLAS
Jura	François-Joseph PERRIER
Landes	Rolland MAZARS
Loir et Cher	Francis DENIAU
Loire	Jacques BOUCHARDON
Loire-Atlantique	Jean-Marc BEAUVAIS
Loiret	Michel BOISSY
Lot et Garonne	Jacques LESIEUX
Maine et Loire	Christophe LUCAS
Manche	Jean-Philippe AUREAL
Marne	Denis BARAN
Meurthe et Moselle	Francis CUNY
Morbihan	Pascal MERCIER
Moselle	Loïc BURGUN

Départements	élus
Nord	Jean-Luc LANDRU
Nord	Caroline MOUFLIN
Pas de Calais	Nicolas COLIN
Pyr-Atlantiques	Pauline BACH
Pyrennées-orientales	Luc MOLINER
Bas-Rhin	Christian GLACE
Haut-Rhin	Pascal TSCHAEN
Rhône	Roger FRANCHINO
Haute-Saône	Johnathan DUBREUIL
Saône et Loire	Bernard PLET
Sarthe	Vincent CAMARROQUE
Savoie	François MAUDUIT
Haute-Savoie	Joël DALMAZ
Paris	Nadejda SILANINA
Paris	Florence BERNARD
Seine Maritime	Stéphane BOTTIAU
Seine et Marne	Alain AUZET
Yvelines	Fabien METAIS
Yvelines	Claire COUEIGNAS
Somme	Raymond LEVY
Tarn	Patricia CANTEGREL
Tarn	Luc COUDERC
Tarn	Pascal THIBAUT
Var	Joël HOUVET
Vendée	Didier CHABAILLE
Haute-Vienne	Christophe JOULIA
Vosges	Arnaud BOUVIER
Yonne	François LAGARDETTE
Essonne	Joanna MOREIRA
Essonne	Alban PREAULT
Essonne	Christophe GUY
Essonne	David SOULLARD
Essonne	Benoit TESTU
Hauts de seine	Philippe TAILLANDIER
Hauts de seine	Richard DAUDANNE
Seine St Denis	Roxiane BOISSON
Val de Marne	Emannually GOUGOUGNAN
Val d'Oise	Dimitar KRASDEV



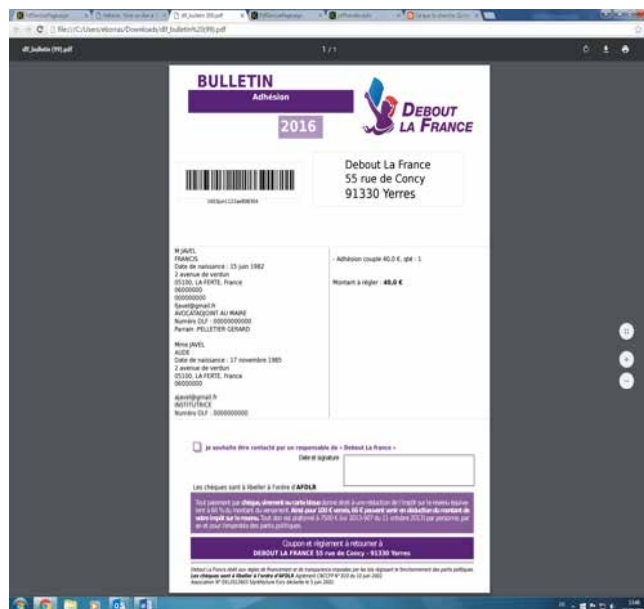
NOUVEAU SYSTÈME SIMPLIFIÉ DE RÉGLEMENT PAR CHÈQUE

Ces 2 dernières années le nombre d'adhérents et de donateurs à Debout La France a fortement augmenté.

Dans presque 60 % des cas, ces paiements sont effectués par carte bleue sur notre site internet, les 40 % restant sont réalisés par chèque. Cependant, le traitement de ces chèques est particulièrement lourd.

L'élaboration du document est simple et rapide :

- rendez-vous sur la page d'accueil du site : www.debout-la-france.fr/
- choisissez le mode de paiement par CB ou chèque.
- Remplissez le formulaire
- Imprimez ou enregistrez votre bulletin (envoi par mail à financesdlr@gmail.com)
- Envoyez votre bulletin et/ou chèque à : DLF - 55 rue de Concy - 91330 Yerres



Dans tous les cas, le moyen le plus rapide et le plus efficace pour effectuer une opération reste le paiement par carte bleue.

À NOTER

Les informations indiquées sur les bulletins sont celles reprises sur les reçus fiscaux. L'adresse postale saisie sur le bulletin doit être identique à l'adresse indiquée sur le chèque. Dans le cas contraire, en cas de déménagement par exemple, l'adresse saisie sur le bulletin doit correspondre à une adresse fiscale. **Un paiement ne peut-être effectué par une autre personne que l'adhérent ou donateur lui-même.**

LA FRANCE DEBOUT

**Vous voulez écrire aux auteurs de ces articles ?
Vous voulez contribuer à la rédaction du prochain numéro ?
Vous avez des remarques ?**



Ecrivez par courriel à : revue@debout-la-france.fr



**ou par voie postale à :
Debout la France
55, rue de Concy
91330 Yerres**

DEBOUT LA FRANCE TIENT SON GRAND CONGRÈS NATIONAL LE 2 OCTOBRE 2016 À PARIS. VOUS ÊTES TOUS INVITÉS !

Ce rendez-vous traditionnel revêt cette année une importance toute particulière, au beau milieu de la campagne présidentielle. Nous devons être TOUS rassemblés autour de Nicolas Dupont-Aignan pour le soutenir et participer à ce temps fort de la route vers l'Élysée.

Renseignez-vous auprès de votre fédération pour connaître les moyens de transports collectifs éventuellement prévus (cars, covoiturage...).

**Rendez-vous donc le 2 octobre, à partir de 11h à CAP
15, 1/13 quai de Grenelle - 75015 Paris**

PROGRAMME

- > L'élection du président de DLF
- > L'intervention de nombreux invités exceptionnels
- > Le grand discours de Nicolas Dupont-Aignan



LE 2 OCTOBRE
RÉSERVEZ
VOTRE JOURNÉE !



BULLETIN D'INSCRIPTION

LE CONGRÈS DU 2 OCTOBRE 2016 À PARIS

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Nombre de participants



BULLETIN À RETOURNER
55 rue de Concy - 91330 YERRES
ou par courriel : courrier@debout-la-france.fr